

«Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis».
V. Hugo

Son épouse:

Françoise **Bonnard-Walter**, à Echichens

Ses enfants:

Vincent et Katya **Bonnard-Corti**, leur fils Sébastien, à Cossonay

Antoine et Hazra **Bonnard-Memic**, à Mont-la-Ville

Valérie **Bonnard**, ses filles Albertine et Léonie **Buchs**, à Bussigny

Sophie **Bolliger**, ses enfants Noémie, Olivia, Baptiste, Léonard, à Ependes

Sa belle-sœur:

Barbara **Bonnard** au Canada et sa famille en Suisse et au Canada

Son beau-frère:

Jean **Morier-Genoud** et sa famille

Sa belle-mère:

Denise **Walter** et sa famille

Ses cousins et cousines:

Les familles **Laufer**, **Perret**, **Soubeyran**, **Mamin** et **Lador**

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Alexandre BONNARD

Avocat

enlevé à leur tendre affection le 31 décembre 2018, à l'âge de 88 ans.

Le service funèbre aura lieu au temple de Cossonay, le vendredi 4 janvier 2019 à 13 heures 30.

Honneurs à 14 heures.

L'incinération suivra à Lausanne, sans cérémonie.

Alec repose à la chapelle de Beausobre, Av. de Vertou 8, à Morges.

Domicile de la famille: ch. Prés-du-Dimanche 44, 1304 **Cossonay-Ville**.

Un merci tout particulier au personnel de l'hôpital de Gilly pour sa gentillesse et ses bons soins.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à Pro Natura

CCP PC 40-331-0, IBAN: CH11 0900 0000 4000 0331 0

«Rose, oh reiner Widerspruch, Lust niemandes Schlaf
zu sein, unter soviel Lidern».

R.M. Rilke

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.